

D.U : REANIMATION CARDIO-PULMONAIRE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr Alain LEON

Objectifs

- Présenter de manière didactique, mais précise et spécialisée, l'évolution des connaissances dans le domaine de l'arrêt circulatoire. Présenter les modalités de prise en charge des patients en arrêt circulatoire.

- Donner les moyens de la réanimation et des gestes accessibles aux professionnels confrontés.

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale et non médicale continue ; et dans une démarche d'assurance qualité pour les établissements de soins.

Durée et organisation

L'enseignement est réalisé sur une année universitaire en collaboration avec l'Ecole d'Infirmier(es) Anesthésistes du Centre Hospitalier de Reims. Il est réalisé sur trois journées consécutives de 7 heures. L'enseignement comprend : une formation théorique enseignée deux jours par mois dès novembre à la Faculté de Médecine de Reims et une formation pratique sous la forme d'enseignements dirigés et d'ateliers utilisant des mannequins, des matériels spécifiques et des logiciels de stimulation... Le nombre de places est limité à 12 candidats par année. En fonction de la demande deux sessions pourront être réalisées au cours de l'année universitaire.

Conditions d'inscription

Le diplôme est ouvert aux personnels exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral et qui sont les

titulaires d'un diplôme d'état infirmier français ou étranger, aux médecins ou internes en médecine ou chirurgie, aux chirurgiens dentistes, aux pharmaciens, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux personnes autorisées souhaitant une formation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque. L'inscription s'effectue après accord du responsable de l'enseignement. La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année universitaire.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

107 euros pour un étudiant hospitalier,

183 euros pour un médecin ou tout autre professionnel de santé,

335,50 euros pour toute personne prise en charge dans le cadre de la formation continue par une institution.

Evaluation des connaissances

La participation à l'enseignement est obligatoire.

Un examen de validation réalisé deux mois après la fin de la formation sanctionne l'enseignement.

Il comprend des questions rédactionnelles et une épreuve clinique sur mannequin et/ou matériels.

La durée totale de l'examen est de 2 heures.

L'obtention du diplôme nécessite une note totale égale ou supérieure à 10 sur 20. Une seule session est proposée.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Alain LEON

Département d'Anesthésie et Réanimation

Hôpital Robert Debré

tél. 03.26.78.70.30 - fax 03.26.78.46.69